

MISSION DES ENTREPRISES FRANÇAISES DU SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA RÉGION DE LA POMÉRANIE

en partenariat avec le Syndicat des énergies renouvelables

Gdańsk, les mercredi 12 - vendredi 14 janvier 2011

Départ : le mercredi 12 au soir //// Retour : le vendredi 14 janvier au soir



Pourquoi participer à cette mission?

- Pour développer votre activité en Pologne
- Pour rencontrer des **acheteurs potentiels** de vos produits
- Pour connaître d'autres opportunités d'affaires dans la région

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Le mardi 21 décembre 2010**

PROGRAMME

Le mercredi 12 janvier 2011

18h00	Rendez vous à l'aéroport Charles de Gaulle
19h30 – 21h50	Vol LOT Polish Airlines LO336e: Paris Charles De Gaulle - Varsovie F. Chopin
22h40 – 23h30	Vol LOT Polish Airlines LO3827e: Varsovie F. Chopin - Gdansk Lech Walesa Transfer à l'hôtel & Check in

Le jeudi 13 janvier 2011

7h45 – 8h30	Petit déjeuner à l'hôtel
8h30 – 9h00	Transfert au GPNT : Parc Scientifique et Technologique de Gdansk (Gdański Park Naukowo–Technologiczny) Adresse : ul. Trzy Lipy 3, 80-172 Gdańsk // Tél: 00 48 58 739 61 17
9h00 – 9h20	Mot de bienvenue : <ul style="list-style-type: none">◆ Représentants de la Mairie & de la Voïvodie de la Poméranie◆ Représentants de la Zone Economique Spéciale de la Poméranie◆ Représentants de InvestGDA (Agence de Développement Economique de Gdansk)
9h20 – 9h40	Présentation des entreprises polonaises et françaises participantes
9h40 – 10h15	« L'investissement français en Pologne et le cadre juridique des énergies renouvelables » Spécialiste dans le domaine de l'énergie et de la protection de l'environnement // Cabinet Salans
10h15 – 10h50	« Programmes de financement disponibles en Pologne dans le domaine des énergies renouvelables » Consultant / Deloitte
10h50 – 11h00	Pause café & Networking
11h00 – 12h30	Table ronde : le secteur des Energies renouvelables en Pologne – objectifs, besoins, investissements français, potentiel
12h30 – 14h00	Lunch
14h00 – 17h30	Entretiens individuels

Le vendredi 14 janvier 2011

9h00– 13h00	Visite des entreprises polonaises de la région
13h00 – 14h30	Lunch
15h00	Check out de l'hôtel & Transfert à l'aéroport de Gdansk
17h15 – 18h20	Vol LOT Polish Airlines LO3814e : Gdansk Lech Walesa - Varsovie F. Chopin
19h55 – 22h25	Vol LOT Polish Airlines LO333e : Varsovie F. Chopin - Paris Charles De Gaulle



BULLETIN D'INSCRIPTION

à la MISSION DES ENTREPRISES FRANÇAISES DU SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA RÉGION DE LA POMÉRANIE

Gdańsk les 12 - 14 janvier 2011

A nous retourner signé, dûment complété avant le mardi 21 décembre 2010

Nom : Prénom :

Société / Organisme :

Département/ Service :

Fonction :

☎ : 📠 : ✉ :

Adresse postale :

Adresse de facturation :

Frais d'inscription par personne : 1000 € TTC / personne

Ce montant couvre les frais suivants:

- Billets d'avion
- Hôtel (2 nuits)
- 2 Déjeuners
- 1 Diner
- Déplacements intérieurs
- Organisation des RdV
- Interprétariat
- Documentation

Il est rappelé que tout règlement à titre d'inscription doit être effectué avant le mardi 21 décembre 2010. Pour tout désistement, veuillez nous faire parvenir votre notification écrite 14 jours avant la manifestation (remboursement 50%). Passé ce délai, toute inscription sera due (100%).

Modalités de règlement :

par chèque à l'ordre de la CCIPF
Adresse pour tout courrier : CCIPF, 25, rue Taitbout, 75009 PARIS

par virement interbancaire : CIC Crédit Industriel et Commercial // 102 bd Haussmann 75009 PARIS
Code Banque Code Guichet Numéro de Compte Clé RIB
30066 10911 000 10 22 58 01 50

Date et signature :

Cachet de l'entreprise :

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION & REGLEMENT

Les prix de cette mission sont celles figurant sur le bulletin d'inscription.

Les personnes désirant participer à la « Mission des entreprises françaises du secteur des énergies renouvelable dans la région de la Poméranie » sont invitées à remplir le bulletin d'inscription et à le retourner signé et accompagné du règlement (chèque ou confirmation du virement) avant le mardi 21 décembre 2010. Dès réception, nous vous confirmerons l'enregistrement de l'inscription et vous feront transmettre la facture correspondante.

ANNULATION

Toute annulation devra être portée à la connaissance de la CCIPF au plus tard 14 jours avant la mission par lettre recommandée à l'adresse CCIPF, 25, rue Taitbout, 75009 PARIS (50% des frais vous seront remboursés). Passé ce délai, toute inscription sera due (pas de remboursement).

RESPONSABILITE

La CCIPF ne pourra être responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté qui peuvent entraîner l'annulation de la mission.

La CCIPF se réserve la possibilité de décaler la mission si les effectifs des participants sont insuffisants ou bien, si les intervenants sont indisponibles, et ce, sans que sa responsabilité puisse être recherchée.

En cas d'annulation pure et simple de la manifestation ou de son report à une période supérieure à un mois, le prix versé à la CCIPF sera remboursé au client.

Dans tous les cas, l'annulation ou le report de la mission ne pourra donner lieu au versement des dommages et intérêts à quel que titre que ce soit.

RECLAMATIONS

Aucune réclamation parvenant à la CCIPF plus de huit jours après la date de réalisation de la mission ne pourra être prise en considération ; aucune réclamation n'est suspensive de paiement.